

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Le Gabon réintègre l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives

Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

Après 8 ans d'absence (février 2013) et un programme soutenu de ré-adhésion, le Gabon a officiellement réintégré l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE). Sa nouvelle candidature a été approuvée, hier, par le Conseil d'administration de l'ITIE. Le Gabon devient ainsi le 56e pays au monde mettant en œuvre la Norme ITIE, et le 27e en Afrique.

"Nous sommes heureux d'accueillir à nouveau le Gabon en tant que pays mettant en œuvre l'ITIE, et nous nous réjouissons de travailler ensemble

pour promouvoir l'ouverture, renforcer la gouvernance et éclairer le débat public au Gabon. L'ITIE peut aider à jeter les bases d'une gestion transparente des richesses provenant des ressources naturelles du Gabon", a indiqué Helen Clark, la présidente du Conseil d'administration de l'ITIE.

Dans une lettre adressée à l'ITIE, le chef de l'Etat Ali Bongo Ondimba avait indiqué l'importance pour le Gabon de s'aligner sur les standards internationaux de transparence. "Dans un contexte particulier marqué par la double crise sanitaire et économique (...), l'Etat gabonais entend réagir par une amélioration significative

de sa gestion publique. Celle-ci passe notamment par un effort accru de transparence de nos revenus et dépenses liées aux ressources extractives que nous exploitons", avait insisté le président de la République.

En mettant en œuvre la norme ITIE, le Gabon s'engage ainsi à renforcer la transparence dans la chaîne de valeur des industries extractives, depuis les contrats, les licences et la propriété des entreprises jusqu'à la gestion des revenus et des dépenses. La publication de ces informations constituera une étape importante pour le pays, où les données ouvertes ou accessibles sur le secteur extractif ne sont pas encore disponibles. À cette fin, l'ITIE Gabon a élaboré un



Photo: HNM/L'Union

Les membres du Groupe multipartite de l'ITIE durant la dernière session ordinaire de juin 2021.

plan initial visant à améliorer la gouvernance et la transparence des industries extractives, afin de gérer le secteur d'une manière qui favorise une croissance économique inclusive et un développement durable.

Pour rappel, le Gabon avait rejoint l'ITIE en 2007, mais avait perdu son statut lorsque le pays avait été radié en février 2013, après avoir omis de soumettre un rapport de validation dans le délai convenu.

Filière bois : contrôle et traçabilité au centre d'une rencontre des acteurs



Photo: GMNN

Les acteurs doivent maîtriser le système de traçabilité.

GMNN
Libreville/Gabon

Permettre aux parties prenantes (administrations, secteur privé, ONG.) de maîtriser le système de traçabilité du bois était au centre des échanges organisés hier à Libreville entre des représentants du ministère des Eaux et Forêts, des membres de WWF Gabon, et des acteurs économiques de la filière bois. Le gouvernement a créé, en juillet dernier, un Système de contrôle de la Légalité et de la Traçabilité des bois du Gabon, (SCLT-Gabon), placé sous l'autorité du ministre en charge des Forêts et des Industries du bois. Ce système est un programme visant à rassurer le marché international de bois, de

la légalité des produits ligneux en provenance du Gabon. La mise en œuvre de ce système aidera le Gabon à répondre à la demande croissante de bois légal. Il devrait également renforcer l'avantage concurrentiel des produits du bois du Gabon sur le marché international au sens large ; et faire partie de sa contribution à la durabilité environnementale mondiale. Spécifiquement, ces discussions ont plusieurs objectifs : présenter le Système de contrôle de la Légalité et de la Traçabilité des bois du Gabon, ses avantages et impacts ; partager l'information sur le système d'assurance légalité ; échanger sur la gouvernance du système ; examiner les mécanismes de collaboration entre parties prenantes ; etc.

Sunu assurances lance le service "auto connectée"

HNM
Libreville/Gabon

Le groupe d'assurance Sunu innove pour sa clientèle, à travers sa filiale Sunu assurances IARD Gabon. L'assureur a lancé, mardi dernier, un nouveau produit dénommé "auto connectée".

"Il ne s'agit pas d'une nouvelle assurance automobile, mais plutôt d'un ensemble de services qui gravitent autour de l'assurance de véhicules. Ce nouveau produit permet de bénéficier d'une prestation de service de géolocalisation et de gestion d'une flotte de véhicules, en plus d'une couverture d'assurance de qualité", a expliqué Patricia Bouddhou Chaviot, directrice générale de Sunu assurances IARD Gabon. Selon Annabelle Bongo, directrice générale adjointe de Sunu assurances IARD Gabon, le service "auto connectée" fait partie des innovations contenues dans les valeurs du groupe Sunu. Il s'agit d'un service conclu avec Tourex corporate, une société africaine basée en Côte d'Ivoire.



Photo: GRM

Le lancement par Sunu assurances du service «auto connectée». Annabelle Bongo (g), Patricia Bouddhou Chaviot et Khader Touré pendant la cérémonie de présentation.

"Donc, en sus des services traditionnels que nous offrons, nous mettons à la disposition du client ayant un contrat d'assurance automobile, en individuel ou dans le cadre d'une flotte, le service auto connectée qui permettra de gérer les aspects de géolocalisation, de trafic, de déplacement des véhicules, de comportement des conducteurs, de gestion du carburant et, en cas de sinistre, de reconstruction de celui-ci", a poursuivi Mme Bongo. Son directeur général, Khader Touré, a informé l'assistance de l'ouverture de Tourex Central Africa avec des cadres gabonais. L'entité

portera, à partir du Gabon, cette innovation sur le marché de la Cémac (Tchad, Cameroun, Centrafrique, Congo) et de la CEEAC (RD Congo). Présent à la présentation du nouveau produit, le président de la Fédération gabonaise des sociétés d'assurances (Fegasa), Dr Andrew Crépin Gwodog, a salué l'initiative de Sunu assurances IARD Gabon. D'autant que, selon lui, "la digitalisation des produits d'assurance doit, in fine, permettre d'augmenter le taux de pénétration du marché des assurances au Gabon". Il a encouragé les autres sociétés du secteur à aller dans le même sens.